

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présents : 17

Absents : 9

- dont suppléé : 0

- dont représentés : 3

Votants : 20

- dont « pour » : 18

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 2

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept janvier à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le vingt et un janvier deux mille vingt-deux se sont réunis en visioconférence sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine (*arrivée à la question n°3*), REYNAUD Sandra, MM. BOUGUYON Yvan, ORTUNO Miguel, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, GASTON Arnaud et FERRON Jean.

EXCUSES : Mme ALLEMANDI Florence *ayant donné pouvoir à M. ORTUNO Miguel*, Mme BANCILLON-BOE Fabienne, M. BARNEAUD Christophe *ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan*, M. OLIVERO Albert et M. CAPEL Denis *ayant donné pouvoir à M. GASTON Arnaud*.

SECRETARE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

Délibération n°2022/07

OBJET : CONTRACTUALISATION AVEC LE DEPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE DANS LE CADRE DU CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE PERIODE 2021-2023.

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du conseil départemental n° V-TE-1 du 21 octobre 2021 approuvant sept contrats départementaux de solidarité territoriale 2021-2023 ;

VU le contrat du territoire de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon ci-annexé ;

CONSIDERANT la démarche engagée par le Département pour la période 2021 – 2023, l'ensemble des travaux conduits à l'échelle des territoires d'EPCI et le contrat portant sur le territoire qui définit l'engagement des partenaires ainsi que les modalités d'exécution pour le volet territorial ;

Sur proposition de la Présidente,
Après délibéré,

A la majorité des membres présents, Mme JACQUES Elisabeth et M. TRON Jean-Michel n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** l'adhésion au contrat départemental de solidarité territoriale 2021-2023,
- **AUTORISE** la Présidente à procéder à sa signature ainsi que tout document y afférent,

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.

